

Cotation de la demande

Situation générant du bonus

Critères de priorités nationales		Points
Dossier labellisé DALO		1000
Dossier labellisé SYPLO/PDALHPD		750
Dossier prioritaire au titre de l'article L.441-1 du CCH		
Personne victime de violences sexuelles, conjugales, de traite d'êtres humains (g, i)		700
Personne en situation de handicap (a)		650
Ménage sans logement et ménage en situation d'habitat indigne, en situation de mal logement en cas de grande précarité, de cumuls de difficultés ou de mineur à charge (k, f, c, j)		600
Personne dans une situation de logement instable (en hébergement temporaire, menacée d'expulsion) (d, l)		550
Autres priorités du CCH (b, e, h, m)		500

Critères de priorités locales – bonus (somme des points des critères en gras : 490)

Situation vis-à-vis du logement actuel		Points
Perte d'autonomie / vieillissement		45
Sortie prévue (repris ou mis en vente)		35
Non-décence sans mineur à charge		35
Typologie du logement inadaptée		
Suroccupation		35
Sous-occupation (habite l'EPCI)		25
Sous-occupation (n'habite pas l'EPCI)		15
Situation personnelle		Points
Difficulté financière : reste à vivre		
< 5€		45
Entre 5€ et 10€		25
Entre 10€ et 15€		15
Si travailleur pauvre		+20
Changement de situation familiale : séparation /divorce		25
Composition familiale		
Famille monoparentale (avec enfants à charge de 21 ans ou moins)		35
Personne seule du quartile 1 ou 2		25

Situation professionnelle		Points
Travailleur essentiel (agent hospitalier et assistant familial/maternel)		35
Motif « éloignement du lieu de travail » et travaille dans l'EPCI		
N'habite pas l'EPCI		30
Habite l'EPCI		25
Sapeur pompier volontaire		20
Etudiant ou apprenti		
N'habite pas l'EPCI		15
Habite l'EPCI		10

Caractéristique de la demande	Points	Limite
Ancienneté de la demande (en années)	5 pts par an	25
Ménage Poulidor		
Rang 2	15 pts par décision	60
Rang 3	10 pts par décision	40
Demande de mutation interne à l'EPCI pour libérer un T1 ou un T2	30	